



Quand faut y aller, faut de la Haie !

Une haie fonctionnelle et accueillante pour la biodiversité doit être assez large (2 rangs au minimum) et comporter 3 étages de végétation : une bande d'herbes et de fleurs, un étage de buissons et arbustes et un étage d'arbres. Pour un bosquet, il suffit de créer une plus grande zone.

Je varie les espèces sauvages et locales de feuillus, 5 à 15 espèces différentes idéalement, pour répondre aux besoins d'un grand nombre d'insectes pollinisateurs.

Je prépare le sol en désherbant sur une large bande, j'épands une fine couche de compost frais et je recouvre d'une généreuse couche de paillage ou de broyat de bois de feuillu.

Pour une création de haie, j'ai le choix entre 3 méthodes :

- **Haie spontanée** : la banque de graines naturellement présente dans le sol va s'exprimer si j'arrête de faucher. Ronces, arbustes pionniers puis arbres vont se développer. Ce n'est pas spectaculaire au démarrage, mais c'est très, très efficace. Patience !

- **Graines, boutures, transplantation** : prélever respectueusement dans les environs des graines, boutures ou jeunes pousses d'arbres et arbustes sauvages permet de démarrer plus rapidement une haie.

- **Achats de plants** : pas le plus adapté, la plupart des jardinerie et pépinières ne fournissent pas d'espèces sauvages et locales. Attention aux espèces locales modifiées (variétés), aux exotiques et aux plantes d'ornement ! Viser des petits et jeunes plants, de moins de 3 ans, qui reprennent mieux.

Pour respecter la réglementation, j'installe les haies à 2 mètres de la limite de propriété. Sur les haies bien développées, je ne taille que si c'est vraiment nécessaire (passage de véhicule ou limites de propriété), pour ne pas détruire leur potentiel « biodiversité ».

